



BUDGET PARTICIPATIF

UNE IDÉE → UN PROJET

jeparticipe.herault.fr



CITOYENNETÉ

Un budget participatif dans l'Hérault : RDV le 19 février au marché de Gignac

Vous voulez en savoir plus sur le Budget participatif, sur les projets en lice, sur le vote citoyen ? Alors rendez-vous le 19 février au marché de Gignac !

Du 14 février au 20 mars, sélectionnez et votez pour vos projets préférés.

Publié le 15 février 2022

Partez à la découverte des 3 projets du territoire Vallée de l'Hérault soumis au vote citoyen

Du 14 février au 20 mars !

Des jardinières citoyennes à Puechabon

Proposer l'installation de jardinières plantées dans le périmètre de la trace verte au cœur du village de Saint-André-de-Sangonis.

Un îlot de fraîcheur dans le centre historique d'Aniane

Création d'un parcours piéton rafraîchissant, touristique et artistique, dans le centre historique d'Aniane.

Ensemble végétalisons le centre historique de Saint-André-de-Sangonis

Proposer l'installation de jardinières plantées dans le périmètre de la trace verte au cœur du village de Saint-André-de-Sangonis.

[Découvrir les 3 projets.](#) ➡

UNE NOUVELLE ÉDITION POUR LES HÉRAULTAIS

La participation des citoyens à la réalisation directe des projets du Département de l'Hérault est inédite. Avec le budget participatif, **le Département donne le pouvoir aux héraultais d'agir sur les politiques publiques qui les concernent et soutient leur capacité d'agir et de contribuer au bien commun.**

Les citoyens peuvent proposer des idées de projets dans le cadre des compétences départementales et voter pour les projets qui seront mis en œuvre avec le concours du Département.

Le budget participatif comment ça marche ?

Le Budget Participatif Citoyen de l'Hérault est un dispositif qui **permet aux Héraultais de participer directement au développement de leur territoire**, en s'appuyant sur la créativité de tous. Comment ?

Les Héraultaises et Héraultais proposent des idées de projet d'intérêt général. Puis, **les services du Département (Fabrique des projets) étudient la faisabilité technique, financière et juridique des projets recevables, pour les soumettre au vote.** Ensuite, tous les Héraultais votent pour les projets qui leur paraissent les plus intéressants. Les projets lauréats sont ensuite financés par le Département de l'Hérault.

Le budget alloué sera réparti de manière équilibrée sur l'ensemble du département en fonction des projets lauréats.

Partez à la découverte des **100** projets soumis au vote citoyen !

Pour cette 4^{ème} édition, des projets citoyens toujours plus innovants, solidaires et respectueux de l'environnement ont été proposés au vote.

Du **1^{er} février au 30 mars**, sélectionnez et votez pour vos **4** projets préférés.

Plus d'information sur [le Budget participatif citoyen de l'Hérault \(herault.fr\)](#) ➡

PRÉCÉD

≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS